

---

Smail Salhi, Zahia (ed.). — *Gender and Diversity in the Middle East and North Africa*

Frédéric Lagrange

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/14489>  
DOI : 10.4000/etudesafriaines.14489  
ISSN : 1777-5353

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 28 mai 2013  
Pagination : 492-499  
ISBN : 978-2-7132-2387-7  
ISSN : 0008-0055

**Référence électronique**

Frédéric Lagrange, « Smail Salhi, Zahia (ed.). — *Gender and Diversity in the Middle East and North Africa* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 209-210 | 2013, mis en ligne le 27 mai 2013, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/14489> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.14489>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.

© Cahiers d'Études africaines

---

# Smail Salhi, Zahia (ed.). — *Gender and Diversity in the Middle East and North Africa*

Frédéric Lagrange

---

## RÉFÉRENCE

SMAIL SALHI, Zahia (ed.). — *Gender and Diversity in the Middle East and North Africa*. Abingdon-New York, Routledge, 2010, 208 p., bibl.

- 1 L'avantage du titre de cette collection de contributions éditées par Zahia Smail Salhi (désormais ZSS), *senior lecturer* en littérature arabe et *gender studies* à l'université de Leeds, est de parer à la première impression qui se dégage de cet ouvrage, à savoir l'extrême diversité de nature, de perspective et d'intérêt qui caractérise les dix contributions le constituant. Les sociétés marocaine, algérienne, tunisienne, libanaise, turque, israélo-palestinienne, saoudienne et afghane sont évoquées, avec un trait d'union reliant en filigrane l'ensemble des articles : la violence, celle exercée contre les femmes en premier lieu, mais aussi celle que pratique l'État ou celle que génère l'occupation, et qui vient perturber et dérégler les performances de la masculinité, en provoquant plus de violence encore en retour. Pour emprunter un anglicisme devenu courant, le volume annonce clairement son *agenda* ; ses chapitres sont destinés à lutter contre les stéréotypes de deux types rencontrés dans la représentation courante des femmes musulmanes et moyen-orientales : chadors et burqas d'une part, contrastant avec des images de danseuses du ventre d'autre part, séclusion vs érotisation, soit une éternelle perpétuation de l'imagologie orientaliste et coloniale. C'est l'exposition de la diversité des modes de vie des femmes de ces régions, qui ne forment pas une entité indistincte de « victimes voilées, cloîtrées, et supprimées d'une religion hostile » qui permettra de remédier à ces stéréotypes. La notion de « femmes musulmanes », réductrice, cache trop souvent l'identité composite de millions de femmes diverses dans leurs nationalités, ethnicités, statut économique-social, etc. Les cultures de ces

régions, souligne zss dans son introduction, toutes marquées par le fait religieux musulman, sont perçues comme fortement genrées, « violemment masculines », et caractérisées par des « schémas d'oppression », ce qui permet de faire passer toute forme de domination étrangère comme une entreprise de libération féminine, depuis la politique coloniale française en Algérie, telle qu'analysée par Frantz Fanon, jusqu'à l'intervention américaine en Afghanistan.

- 2 Pour zss, la colonisation a « augmenté le voile des femmes, la séclusion et le traitement inégal des femmes, en réaction à la mainmise coloniale et l'occidentalisation » ; elle a de même visé la masculinité, aussi bien au niveau symbolique que factuel : le colonisé est humilié dans sa défaite et son incapacité à protéger la « mère-patrie », comme il est affecté dans son honneur en perdant le contrôle des femmes du groupe, qui deviennent de ce fait symboles identitaires et d'authenticité. Ainsi, si dans une société coloniale (et sans doute postcoloniale, pour zss), les femmes sont les « colonisées des colonisés », cette condition est un résultat direct de « masculinités blessées ».
- 3 Il demeure qu'une seule contribution dans ce volume traite clairement de la masculinité : c'est l'objet du premier article de la collection, « Masculinity in Crisis : The Case of Palestinian in Israel », rédigé par A. Saar et T. Yahia-Younis. Précédé d'une bien longue introduction reprenant les bases théoriques des *gender studies* et de la perspective constructionniste, puis exposition de la méthodologie suivie, exposé de la situation sociale des Palestiniens-Israéliens, etc., l'article confronte les différents « scripts » de masculinité. Dans les territoires occupés se retrouvent les figures du militant/prisonnier, ayant enduré la douleur et transformant son humiliation en prise de pouvoir, la violence de l'occupation étant un élément essentiel dans la construction d'une « masculinité de combat » ; celle de l'homme qui « prend soin » (économiquement) de sa communauté ; enfin, le martyr. Le Palestinien-Israélien se trouve quant à lui dans une situation bien différente : l'ordre patriarcal dans le cadre familial a perdu son emprise, et les avantages de l'identité masculine face à l'État-patriarche se sont amoindris ; la dimension militaire de la masculinité telle que vécue dans les Territoires est non pertinente en Israël, et son absence oppose clairement les Arabes aux Juifs (et Druzes) qui eux traversent ce rite de passage qu'est le service militaire. L'absence de voie institutionnalisée menant vers la performance d'une « masculinité militaire » pour les Palestiniens-Israéliens explique, pour les auteurs, une violence interne de la société répondant à ce vide. L'article examine sous cet angle un ensemble de discours et d'analyses publiés dans la presse palestinienne qui, à partir de faits divers liés à la violence quotidienne dans les communautés arabes d'Israël, évoquent une crise de la masculinité. L'article identifie les différents types de récits topiques (*narratives*) récurrents : la perte de sens moral et la transgression des valeurs culturelles, le discours psychologisant, la mention des violences faites aux femmes et les « crimes d'honneur », la violence communautaire. Les deux derniers points sont particulièrement examinés.
- 4 Les autres contributions, traitant exclusivement de la situation des femmes et dans une perspective féministe, se divisent en deux types. D'une part, des articles récapitulatifs sur la situation des femmes dans un pays particulier, avec une attention particulière portée sur les dynamiques régissant le triangle État/mouvements des femmes/forces réactionnaires, montrant comment l'État fort peut décréter et promulguer un « féminisme d'État » qui se retrouve, au gré des circonstances historiques, en double décalage avec les revendications des mouvements féministes et avec les résistances

sociétales. Les zones ayant connu des situations de guerre — guerre civile ou occupation étrangère — souvent associées à un effondrement partiel ou total de l'État ou de sa légitimité à modifier le statut des femmes, connaissent généralement une détérioration majeure de la condition féminine. D'autre part, des articles de recherche proprement dite, examinant un corpus original dans lequel les dynamiques précitées s'observent au niveau micro-sociologique.

- 5 L'utilité et l'intérêt du volume dépendront des besoins des lecteurs : références factuelles et bilans ou exploitation de données nouvelles. Ce sont des synthèses générales qui sont proposées pour les trois pays du Maghreb, pour l'Irak et le Liban. Fatima Sadiqi examine « The central role of the family law in the Moroccan Feminist Movement », montrant que depuis les années 1940, le mouvement féministe marocain se définit autour du combat visant à améliorer la *mudawwana*, code du statut personnel institué en 1947, et modifié en 1993 en des termes insuffisants pour le mouvement, avant le nouveau code de la famille promulgué avec l'accession au trône de Mohamed VI. Ce dernier porte la marque d'une « démystification de la sacralité de la sharia », résultat positif d'une longue histoire militante.
- 6 L'article de Moha Enaji « Steps to the integration of Moroccan women in development » souligne quant à lui les limites du « féminisme d'État » caractérisant (dans une certaine mesure) le Maroc : stratégie historique justifiée, il n'a cependant pas modifié les attitudes sociales envers les femmes, vues comme dépendantes des hommes. Or, seule une meilleure intégration des femmes au développement et à la croissance économique pourra assurer leur émancipation, ce que s'applique à démontrer la chercheuse à partir de données chiffrées.
- 7 C'est aussi un bilan du « féminisme d'État » que propose Amel Grami, qui examine « Gender equality in Tunisia ». Le code du statut personnel institué par la Tunisie indépendante de Bourguiba en 1956, dont la dimension de protection des femmes est renforcée par les lois complémentaires de 1997 et 1998, est souvent cité en exemple. Mais il y a loin de sa promulgation à son application et l'auteure s'interroge : le code tunisien reflète-t-il une authentique égalité entre les sexes, et les femmes tunisiennes se vivent-elles comme modèle pour l'ensemble des femmes du monde musulman, ou sont-elles confrontées à une réalité bien différente ? Une crise de la masculinité affectant la société tunisienne se traduit, pour l'auteure, en termes de perpétuation des violences exercées contre les femmes et de harcèlement dans l'espace public. D'autre part, note Grami, le discours islamiste est devenu idéologiquement dominant (il est un peu facilement dénoncé par l'auteure comme conséquence des télé-prêcheurs des chaînes satellitaires, comme s'il fallait toujours chercher un ailleurs expliquant une dégradation ; du reste, la dénonciation d'une influence wahhabite venue du Moyen-Orient et décelable dans les nouveaux discours comme dans le costume féminin au Maghreb est exactement parallèle à la dénonciation par le discours islamiste identitaire d'une influence occidentale...).
- 8 L'article de la directrice du volume, « Gender and violence in Algeria : Womens' resistance against the Islamist femicide », exprime dans les termes mêmes de son titre une position militante assumée, selon laquelle « nommer les meurtres misogynes *fémicides* permet de retirer le voile posé par des termes non genrés, comme homicide ». ZSS note à quel point les femmes sont au cœur du discours islamiste algérien, du FIS au GIA, et elle vise à modifier la perception de la violence contre les femmes dans la zone Afrique du Nord/Moyen-Orient (sans cependant préciser en quoi la perception d'un

« fémicide » irait à l'encontre des clichés de la presse occidentale justement soulignés par l'auteure dans son introduction générale au volume). La question postcoloniale est plus prégnante en Algérie que dans les autres nations maghrébines, plaçant l'islam, donnée identitaire au même titre qu'ailleurs, dans une position plus délicate d'opposition à l'Occident, forçant l'État naissant après 1962 à adopter des législations moins favorables aux femmes qu'en Tunisie. ZSS cite le *leader* du FIS, Abbassi Madani, déclarant en 1989 que les manifestations de femmes contre le fondamentalisme étaient « un des plus graves dangers menaçant les destinées de l'Algérie ». Mais le raccourci effectué par l'auteure entre le discours officiel du mouvement islamiste algérien et les horreurs perpétrées par le GIA (ou par d'autres) pendant les années noires au début des années 1990 — où de nombreuses figures féministes ont péri aux côtés de simples institutrices ou enseignantes assassinées avec leurs élèves, ou de jeunes filles enlevées, violées et réduites à l'esclavage —, ainsi que sa dénonciation quelque peu essentialiste du « fondamentalisme » islamique ne permet pas de comprendre les causes profondes de l'adhésion de nombreuses femmes aux diverses mouvances islamistes, en Algérie comme ailleurs.

- 9 Lina Khatib, dans « Gender, citizenship and political agency in Lebanon » oppose l'image médiatique courante d'une société libanaise particulièrement libérale au regard des contrées voisines, et une législation largement ancrée dans le patriarcat, bloquée par le confessionnalisme, chacune des dix-huit communautés ethnico-religieuses officiellement reconnues par l'État étant souveraine sur les questions de mariage, divorce et héritage. Citant Suad Joseph, l'auteure montre que ce n'est pas tant dans le « contrat sexuel » entre maris et femmes qu'on trouvera les principales contraintes s'exerçant sur les femmes libanaises, mais dans les relations lignagières : il y a dans ce pays une « vulnérabilité par naissance » qui s'exerce sur tous, et se trouve exacerbée par les tensions politiques et les années de guerre civile. La représentation politique échappe particulièrement aux femmes au Liban, qui compte moins de députées que dans la grande majorité des pays arabes, les quelques exceptions étant toujours liées aux grandes familles patriciennes se partageant l'influence politique. Les tensions politiques sont aussi régulièrement utilisées comme prétextes pour faire passer au second plan les revendications féminines, ainsi la campagne pour le droit de transmettre la nationalité, rendue inaudible par « la guerre entre Israël et le Hezbollah » en 2006 (la caractérisation du conflit étant celle de l'auteure). Sans doute aurait-il été ici nécessaire d'ajouter que l'enjeu de la transmission de nationalité est particulièrement politique, en ce qu'il implique l'éventualité de naturalisation de nombreux Libano-Palestiniens, ce qui viendrait modifier l'équilibre (ou le déséquilibre) confessionnel, et fait du corps des femmes un lieu de la bataille idéologique et nationaliste. L'appel final de l'article à l'établissement d'un statut civil dépassant les limites imposées par le confessionnalisme rencontre un mouvement de fonds de la société civile qui se heurte aux intérêts politiques. Comme le montre l'auteure, la conscience que « le personnel est politique », pour reprendre les principes d'Anne Phillips, est largement plus intégrée par les élites politiques masculines, qui en réalisent le danger, que par les femmes libanaises elles-mêmes.
- 10 L'article de Nadje Al-Ali « Iraqi women and gender relations : redefining difference », riche et informatif, mêle la perspective historique à l'enquête de terrain. De nombreuses femmes appartenant à différentes communautés et milieux sociaux ont été interrogées sur leur perception de l'évolution de la condition féminine en Irak depuis la monarchie, puis après la révolution du 14 juillet 1958, avant et après la prise de pouvoir

du Baath en 1963, lors de la mise en place de l'État dictatorial des années 1970 à la guerre Iran-Iraq, l'invasion du Koweït, puis la chute de Saddam Hussein et la présence américaine à partir de 2003. Al-Ali montre que les questions de classe sociale, d'origine géographique et d'orientations politiques (nationalistes vs communistes) ont historiquement été les principaux marqueurs de différences dans le statut des femmes, minimisant ainsi les différences ethniques et communautaires, dont le passage au premier plan est une conséquence des années de guerre, et qui ont été aggravées par l'occupation occidentale. Si dans le discours journalistique les femmes irakiennes représentent « la personnification même de l'oppression misogyne au Moyen-Orient », les crimes d'honneur succédant aux tueries sectaires, ce stéréotype est en fait l'aboutissement d'une longue histoire d'émancipation suivie d'un grave recul. La vision portée sur l'ancien régime (pré-1958) est radicalement différente selon le positionnement des interlocutrices sur le spectre politique, mais le souvenir des aînées appartenant aux classes favorisées, est celui d'une ébullition politique à laquelle les femmes participaient au même titre que les hommes. La période post-révolutionnaire est marquée, comme au Maghreb, par la phase du « féminisme d'État », de l'émancipation comme doctrine officielle, et par l'amélioration des conditions de vie pour une grande partie de la population, au prix de la diminution drastique des libertés civiques. L'État devient alors lui-même le patriarche principal de la nation. Mais la militarisation observable à partir de la guerre avec l'Iran (1980-1988) marque un changement négatif dans la rhétorique officielle comme dans les politiques suivies vis-à-vis des femmes. Celles-ci ont été instrumentalisées pour marquer les limites entre communautés, et lourdement chargées du fardeau de « l'honneur » de la nation, le niveau macro-sociétal se répercutant au niveau de la cellule tribale ou familiale. Tout au plus pourrait-on objecter à l'auteur que la mention des changements vestimentaires et notamment de l'adoption du voile est un mouvement de fond dans le monde arabomusulman des années 1990 et que les causes singularisées pour l'Irak viennent s'ajouter à ce qu'on trouve ailleurs, là où se combinent l'échec économique et politique des États nationalistes et l'accession aux commandes de l'activité économique et étatique de générations plus éloignées des élites urbaines éclairées « traditionnelles ». Comme ZSS, Al-Ali suggère que l'adoption par l'Occident, et singulièrement par les États-Unis de G. W. Bush, d'une posture de défense des droits des femmes s'avère contre-productif et contribue aux violences exercées contre elles.

- 11 C'est également la thèse défendue par Anila Daulatzai dans sa contribution « The discursive Occupation of Afghanistan », qui dénonce la « prise en otage » du féminisme dans la rhétorique américaine pro-intervention et la mise en place de tropes sur « le Taliban », « le déterminisme culturel », « la souffrance de la femme afghane », et l'insistance particulière à dénoncer les voilements forcés, pratique réelle mais ne concernant, selon l'auteure, qu'une minorité d'urbaines, arbre cachant la forêt d'autres souffrances mal identifiées du fait de l'absence d'enquêtes scientifiques récentes. Les Afghanes ne sont pas assez représentées comme des individus complexes de sensibilités variées, regrette Daulatzai, mais comme une figure unidimensionnelle illustrant l'oppression. En dehors de la dimension théorique de l'article, qui souligne que les tropes « genre », « culture » et « religion » sont inopérants comme concepts épistémologiques pour rendre compte de l'objet d'investigation, on attend la suggestion d'autres cadres d'analyse. Écrire « Je ne remplace pas les tropes contre lesquels j'écris par de nouveaux, je me demande ce que peut signifier reconnaître la souffrance [des femmes] » n'aide guère le lecteur à saisir ce qui est attendu du discours

dominant en Occident (et dans le monde arabo-musulman, les mêmes discours sur la spécificité culturelle afghane ou sur le port forcé de la burka sont lisibles dans la presse internationale d'expression arabe, qui ne se singularise en rien des médias « occidentaux », quelle que soit la signification de ce pratique adjectif, en ce domaine).

- 12 Deux articles de recherche se détachent dans cette collection au contenu par ailleurs assez convenu : Aye Gunes Ayata et Fatma Tütüncü proposent une contribution passionnante intitulée « Party politics of the AKP (2002-2007) and the predicaments of women at the intersection of the westernist, islamist and feminist discourses in Turkey », enquête fouillée sur le féminisme conservateur du parti au pouvoir et sur l'instrumentalisation de ses militantes pour s'assurer le vote féminin aux élections locales et nationales. Une vision monolithique de l'islam politique pourrait s'étonner de voir un parti s'inscrivant dans cette mouvance organiser, en 2005 à Ankara, une conférence sur le thème « Combattre les discriminations de genre dans le processus d'intégration européenne ». Ce sont les « auxiliaires » féminines de l'AKP qui animaient cette manifestation, des femmes « qui se situent à l'intersection de discours politiques variés : occidentalisme, féminisme, libéralisme, islamisme, en célébrant la journée mondiale de la femme et promouvant l'intégration de la Turquie à l'Europe ». La stricte égalité du nombre de femmes portant foulard et n'en portant pas au sein du comité de direction ne doit rien au hasard, comme le soulignent les auteurs, et participe d'une stratégie générale de l'AKP. La visibilité accrue des femmes au sein du parti ne correspond pas à une augmentation de leur participation, mais à une politique de vitrine savamment orchestrée. L'idée d'organiser les femmes au sein du parti et de se servir de cette base pour mobiliser l'électorat est associée à Tayyip Erdogan, qui dirigeait dans les années 1990 le parti islamiste Refah à Istanbul. Le corps des « auxiliaires » féminines de l'AKP a été établi en 2003, avec des représentantes dans tout le pays, se concentrant sur le secours social apporté aux familles défavorisées. Toute l'adresse du parti consiste à mobiliser les femmes à travers un processus apparemment apolitique, faisant du foyer un centre de propagande. La contribution analyse le projet électoral « Turquie, ma famille », qui défend un *agenda* d'essence conservatrice correspondant aux positions traditionnelles du parti islamiste et à son approche patriarcale (notamment sur la criminalisation de l'adultère) tout en y incorporant quelques éléments compatibles de rhétorique féministe. Dans les sujets de société concernant les rôles genrés, l'AKP fait usage d'un arsenal argumentaire tiré du cœur de l'idéologie islamiste, et « au nom de la préservation de la culture [turque], le parti pose la femme comme gardienne de l'essence culturelle, en attachant toutes les différences culturelles, les valeurs morales et les sentiments religieux aux femmes et à leur “statut incontesté dans le domaine privé” ». Mais parallèlement, l'AKP augmente considérablement la visibilité des femmes conservatrices et islamistes dans le débat politique, l'initiation s'étant historiquement déroulée à travers le débat sur le foulard.
- 13 Naomi Sakr, quant à elle, choisit un angle original pour traiter de l'Arabie Saoudite : « Women and media in Saudi Arabia, rhetoric, reductionism and realities ». Son introduction pointe du doigt un paradoxe : d'un côté le discours public saoudien use *ad nauseam* d'une rhétorique essentialiste sur « la nature féminine » et les limitations nécessaires à ce que la femme peut faire et là où elle peut aller, en luttant contre la mixité dans l'espace public ; d'un autre, la politique gouvernementale des dix dernières années a débouché sur une évolution significative de la condition féminine dans le royaume sur les plans de l'éducation, de l'emploi et du statut légal (la question du droit

de conduire est revenue au premier rang des sujets de débat après la publication du volume). Sakr estime que les contradictions et ambiguïtés inhérentes au système créent un espace de permanente renégociation, qu'elle se propose d'examiner dans le domaine des médias. Revenant sur la notion évoquée dans tous les articles du volume selon laquelle des sociétés connaissant des transformations rapides font des femmes les « responsables de la tradition » et le « centre de la famille », Sakr cite Hanna Papanek pour qui des « réincarnations sélectives de vision particulières du passé se font appeler traditions [...] ce qu'elles ne sont pas. Elles incarnent en réalité pour ceux qui les fabriquent des espoirs de domination future dirigée contre ce qu'ils perçoivent comme menaçant dans un monde pluraliste demandant accommodation et compromis ». Dans le cas saoudien, le courant islamiste possède une carte majeure contre les velléités réformatrices des libéraux dans les cercles du pouvoir : l'État a été fondé sur la base de la loi religieuse, ce qui lui interdit de recourir comme ailleurs à la carte du féminisme d'État. L'auteure montre que la période post-2004, qui pourrait être vue comme premier signe historique d'une très timide libéralisation, est en réalité un retour à une évolution commencée dans les médias depuis les années 1960, mais soudainement arrêtée après la prise de La Mecque en 1979 par le groupe de Juhayman Ibn Muhammad al-Utaybi et la vague d'extrême conservatisme qui s'ensuivit. Ainsi, « les professionnels des médias aujourd'hui sont conscients que les précédentes générations de femmes dans le royaume étaient soumises à moins de restrictions qu'elles ne le sont aujourd'hui », la simple publication dans un journal de la tête d'une femme posant problème à l'*establishment* religieux. Les diplômes de journalisme n'étaient pas proposés dans les cursus réservés aux femmes dans les universités saoudiennes avant 2005, ce qui explique les accusations de formations insuffisantes lancées contre les femmes. Mais les pressions pour une formation locale dans le domaine des médias s'explique par l'expansion rapide des supports de presse ou audiovisuels possédés par des capitaux saoudiens, qu'il s'agisse de médias de l'intérieur ou émettant depuis l'étranger. Le système de la propriété des médias saoudiens reflète la manière dont fonctionne en pratique l'alliance entre les princes et les autorités religieuses. En investissant lourdement dans des supports basés à l'étranger, les princes gagnent un mot à dire sur les affaires nationales et régionales qu'ils ne pourraient avoir dans les limites strictes des médias d'État. Une chaîne d'information comme El-Ekhbariya vise ainsi à donner une nouvelle image du pays. Une présence accrue des femmes élargit sans doute les bases de la marge de « renégociation », mais comme le souligne Sakr, « l'étendue de cette diversification ne doit pas être surestimée. Les mécanismes de légitimation politique en Arabie Saoudite sont tels que les textes religieux jouissent d'une quasi-exclusivité en tant que référence pour la renégociation des frontières de genre dans les médias ». L'utilisation des textes change selon les circonstances du moment, attaque de la grande mosquée en 1979 et bombes à Riyad en 2003, ou événements du 11 septembre 2001. Maintenir le *status quo* devant ces défis exige d'invoquer des ensembles variés de « traditions » et de normes fluctuantes. On regrettera simplement que la question du costume et le contenu même du discours des femmes de médias saoudiennes ne soient pas plus profondément analysés dans cette riche contribution.